



L' USV Billard à l'heure du bilan

Les membres du club de l' USV billard français de Vendôme étaient réunis pour un premier bilan après une année au sein de l'Union sportive de Vendôme.

Christian Roujou, président depuis deux ans du club de billard, est globalement satisfait de cette année. Même si certains résultats ne sont pas à la hauteur de toutes les espérances, le club est dynamique avec des compétitions internes et externes. Satisfait déjà par le nouveau local de plain-pied au Pôle Chartrain, ce qui a permis de recevoir la 2e rencontre national handi-billard en collaboration avec le club de Blois et sous le parrainage de Marie-Amélie Le Fur, multi-médaillée paralympique. *«Après une participation à une table ronde à Blois sur le billard et le handicap, j'ai convaincu les membres, avec l'aide de la mairie, d'organiser ce week-end. Une belle opportunité de parler du club, de ces nouveaux aménagements. De belles rencontres, un regard croisé entre valides et non valides»*, se réjouit le président.

Du bronze pour deux jeunes

Toute l'année l'USV Billard organise des activités en interne, et des temps de perfectionnement également. «Une évolution dans l'enseignement qui se retrouve dans les résultats», poursuit-il. Reste la problématique des jeunes, souvent soulignée à Vendôme, car une ville non universitaire voit sa jeunesse disparaître le temps des études. Les tickets sports, mis en place conjointement entre les clubs et la mairie de Vendôme, permettent tout de même «d'accrocher» des adolescents grâce à la découverte du billard que propose ce dispositif. *«Pendant les vacances scolaires, les jeunes viennent nous rencontrer, c'est dynamisant pour le club et cela permet effectivement un échange enrichissant.»* Les Portes ouvertes sont aussi un moyen ludique pour venir découvrir ce sport. *D'ailleurs, deux jeunes, Jules et Adam, sont pour l'instant bien installés sur le tapis vert. Ils ont obtenu cette année le «Billard de bronze», le premier niveau qui s'étale jusqu'à l'or. «Avec le label "Ecole du Club", cela nous accorde le droit de faire passer les niveaux en interne et de les valider avec un certificat par nos formateurs»,* conclut **Christian Roujou**.